

Objet : Modification du plan de parking Aviation Générale – Aviation d'affaires

En vigueur : Du 8 août 2024 au 23 janvier 2025

Lieu : Aéroport de Bastia-Poretta (LFKB)

Préambule :

La demande concerne le marquage de postes au niveau des parkings avion d'aviation générale et d'affaires, ainsi que la réouverture de postes avion au niveau du parking d'aviation commerciale.

1. Dispositions générales

Balisage : Un balisage diurne et nocturne de la zone neutralisée est mis en place selon les dispositions réglementaires en vigueur.

2. Régulations ATFM

Les travaux n'ont pas d'influence sur une potentielle régulation de trafic à l'arrivée et au départ.

Annexe 1 – Phase d'exploitation transitoire 2024 :

Infrastructures rendues indisponibles :

- Suppression des postes de stationnement B14, B15, B16, C36, C35, C34, C33, C26, C25, C24, C23, C12, C13, D9, D10, D11, D16.

Postes de stationnement avion :

- Création de 33 postes de stationnement avion : B2, B4, B6, B8, B10, B11, B12, B13, B14, B15, B16, B17, B18, B20, B22, B24, B26, B28, C21, C23, C25, C27, C31, C33, C35, D40, D41, D43, D45, D50, D57, D59, D60.
- Réouverture des postes A6, A7, A8, A9, A10.

Contrainte d'exploitation :

La date et l'heure d'activation des nouveaux postes de stationnement sera annoncée par NOTAM.

AIRES DE STATIONNEMENT

BASTIA PORETTA
AD 2 LFKB APDC 01

